

Ce 1er conseil de promotion de Toulouse 2020-2021 se déroule ce jour en visio-conférence dans le contexte sanitaire actuel qui dure depuis plus de 10 mois.

La CGT Finances Publiques a publié un communiqué le 8 décembre 2020 suite aux HMI qui se sont déroulées la première semaine de décembre 2020. Force est de constater que les stagiaires sont éprouvés par une formation rénovée censée être professionnalisante.

Malgré les demandes répétées de la CGT Finances Publiques pour reporter la mise en place de la formation rénovée des cadres B, l'ENFiP et la DG se sont entêtées à la mettre en oeuvre dans un contexte sanitaire dégradé.

Sans reprendre l'intégralité des propos dénoncés dans le communiqué, la CGT Finances Publiques souligne le manque d'anticipation général connu lors de la première vague et qui s'est reproduit lors de la deuxième vague. Concernant le matériel informatique fournis par l'ENFiP aux stagiaires, ces derniers ont été obligés d'utiliser leurs téléphones portables ou du matériel personnel pour suivre les cours car la réalité est là, l'informatique n'est pas le point fort pour une formation initiale à l'ENFiP. Saturation du réseau, coupures, problèmes de VPN, liaison informatique défectueuse ... Tout se fait dans la précipitation et sans concertation, les stagiaires souffrent d'un manque criant de communication et d'information.

Alors que l'ENFiP enseigne aux stagiaires comment respecter les Conditions de Vie au Travail et repérer les Risques Psycho-Sociaux, la CGT Finances Publiques s'inquiète sur les conséquences psychologiques liées à la formation en tout distanciel que peuvent ressentir les stagiaires. En effet, avez-vous un retour sur les décrochages, les personnes qui ne se sentent pas bien, comment faites-vous pour les détecter ?

L'ensemble des élèves subissent cette scolarité dégradée, et plus particulièrement les techniciens géomètres qui n'ont pas vécu un mais deux confinements depuis mars 2019. Leur scolarité est selon eux un fiasco, car elle est trop amputée des cours pratiques essentiels à leur formation. Le peu de sortie sur le chantier ainsi que le peu de manipulation des outils au cours de cette année, ne permettent pas d'aborder leur futur métier de façon sereine.

Beaucoup d'élèves réclament des espaces virtuels d'échanges, si possible sur Blackboard, entre élèves, mais également avec les équipes enseignantes en dehors des heures de cours en visio en particulier pour préparer les oraux collectifs.

Ils réclament également la possibilité de faire les HMI en visio et non en audio, revendication entièrement partagée par la CGT Finances Publiques.

La volumétrie des cours n'est clairement pas adaptée à une formation en tout-distanciel. Des cours suivis en 3h en présentiel ne peuvent pas se dérouler en 3 h en tout-distanciel. Les stagiaires n'ont pas le retour pédagogique attendu car les conditions ne sont pas les mêmes que dans une salle de classe. De surcroît, les problèmes informatiques mentionnés ci-dessus n'aident pas à assimiler parfaitement les notions attendues.

Le choix des cours donnés en autonomie ou en vision ne semblaient pas opportun pour les élèves. En effet, les cours de management auraient pu être fait en autonomie pour certains alors que les cours de droits nécessiteraient un cours en visio.

Les informaticiens remarquent également que les cours de Cobolt en distanciel sont très compliqué à assimiler.

Sur la question de l'indemnité de stage, pourquoi n'est-elle pas revalorisée depuis 2006 ? La CGT Finances Publiques réclame sa revalorisation depuis plusieurs années. Force est de constater qu'elle ne couvre pas tous les frais et cette année, cela est encore plus flagrant ! Pourquoi avoir pris la décision de ne pas verser l'indemnité de stage auprès des stagiaires en tout distanciel alors qu'ils

n'ont été prévenus que le 31 Août 2020 à 18h30 par mail. La CGT Finances Publiques se félicite du versement avec effet rétroactif de cette indemnité auprès des stagiaires en tout-distanciel mais espère qu'ils continueront de la percevoir au-delà du mois de février 2021.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques rappelle que de nombreux stagiaires subissent des frais importants, car ils paient actuellement deux loyers mais n'en occupent qu'un ! Les charges continuent à être payées alors que les logements sont vides. Les stagiaires ne sont pas responsables de cette crise sanitaire ! Ils en sont les victimes et ils se précarisent !!

Enfin, la CGT Finances Publiques s'est toujours opposée au stage pratique probatoire, cette année plus que jamais elle demande à l'ENFiP de lever le caractère probatoire du stage pratique. Cela lèverait une inquiétude pour nombreux élèves qui sont très inquiets pour leur titularisation.

Les stagiaires tiennent malgré tout à remercier les enseignants ainsi que l'équipe administrative de l'ENFiP pour leur implication et leur investissement en cette période compliquée.

fichiers:



[Télécharger dl_conseil_promo_toulouse_07_01_2021.pdf](#) (232.11 Ko)

Colonne de droite publique: [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

Public: [ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
